



Circuit Régional Hauts de France Dimanche 08 novembre 2026

1^{ème} épreuve individuelle, M15, Fleuret
1^{ème} épreuve équipe, M11, Fleuret



Lieu : Gymnase Yves Carlier - 21, rue Yves Carlier - 60300 SENLIS

CATÉGORIES ET HORAIRES

CIRCUIT REGIONAL HDF M15 – Fleuret – Dames et Hommes – « Épreuve 1 »		
Appel	Scratch	Début
09h30	09h45	10H00

CIRCUIT REGIONAL HDF M11 Équipe – Fleuret – Dames et Hommes – « Épreuve 1 »		
Appel	Scratch	Début
10h30	10h45	11h00

Équipe de 2 ou 3 tireurs - Sans remplaçants

FORMULE :

- **Fleuret individuel** : tour de poules N°1 (**match court**) sans éliminés de 7 ou 6 tireurs, composé grâce au classement national actualisé, avec décalage par club
- Tableau Élimination directe (**match long**) composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la troisième place.
- En équipe formule en relais : 1 tour de poule de 4 à 5 équipes, puis Tableau d'éliminations directes.
 - ☐ **Un tableau B d'animation** est proposé aux perdants du premier tour
 - ☐ Le classement final ne tiendra néanmoins pas compte des résultats du tableau B
 - ☐ S'il y a 9 ou 17 équipes le tableau B d'animations est proposé aux perdants à l'issue du second tour.
- Cf. Règlement sportif du Comité Régional Escrime HDF et FFE

INSCRIPTIONS :

- Inscriptions au plus tard le **mercredi 04 novembre 2026 – 23h59 dernier délai**
- Exclusivement en ligne sur le site de la FFE : <https://dirigeant.escrime-ffe.fr>
- Inscription tardive : une revalorisation des frais d'engagement est portée à 3 fois le coût initial

ENGAGEMENTS : Paiements des engagements sur place en espèces ou CB

- **M15 individuel** : 15 € par tireur
- **M11 équipe** : 24 € pour l'équipe de 2 et 36 € pour l'équipe de 3.

En cas d'absence non signalée de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

ARBITRAGE :

- **Individuel** : Un arbitre à partir de **4 tireurs** tireurs inscrits - 2 arbitres à partir de 9
- **Par équipe** : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.
- Niveau requis minimum : départemental (formation régionale sur convocation PRA).
- Les arbitres inscrits au PRA ne peuvent pas être les arbitres inscrits sur l'extranet au quotas club

Une amende forfaitaire de 200€ sera appliquée aux clubs ne présentant pas le nombre d'arbitres nécessaires.

ATTENTION : pour les jours de compétition regroupant plusieurs catégories, les arbitres club doivent être différents pour chaque catégorie.

ÉQUIPEMENT :

- Cf. règlement FFE –

RÈGLEMENT :

- Cahier des charges FFE et Comité Régional des Hauts de France.

RÉCOMPENSES :

- Les 3 premiers individuels et les trois premières équipes de chaque compétition seront récompensés.

RESTAURATION :

- Une buvette sera à votre disposition toute la journée (CB ou espèces)

ACCES AUX PISTES :

- > Seulement réservés aux tireurs, arbitres, Maîtres d'Armes, organisateurs et officiels.
- Le port de chaussures de sport est obligatoire.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

- Il sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision, en conformité avec le règlement FFE.

CORRESPONDANTS :

Monsieur Jean-Pierre MIFSUD - Tél : 06 25 37 34 16 - Email : les3armes60@gmail.com

Maître Victor CANITROT – Tél : 06 81 82 78 10 – Email : victor.can@hotmail.fr